

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADAPTATION DU LOGEMENT

Aide à la complétude de la demande

Contact Allô Autonomie 0 801 801 100

Horaires : Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30 (hors jours fériés)

Acceptez-vous que l'Agence Autonomy utilise vos coordonnées pour vous contacter ou pour vous transmettre certains documents nécessaires à l'instruction de votre dossier ? OUI NON

Comment avez-vous connu l'Agence Autonomy ?

PERSONNE EN CHARGE DE LA DEMANDE

Je suis le bénéficiaire

Je suis un aidant proche

Nom : Prénom :  : @ :

Je suis une personne (ou un organisme) désigné légalement (tuteur, curateur, sauvegarde de justice)

Nom : Prénom :  : @ :

PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE

Monsieur Madame

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

Code interphone : Porte N° : Etage :

 Portable :  Domicile : @Courriel :

PERSONNE A CONTACTER

Nom : Prénom : Préciser le lien :

 Tel : @Courriel

SITUATION DU DEMANDEUR

Célibataire Marié Vie maritale Divorcé(e) Veuf(ve)

Nombre de personnes habitant dans le logement :

Revenu fiscal de référence (ligne 25 avis d'impôts) année n-1 de l'ensemble des personnes demeurant dans le logement :
Vous-même(s) : Autres personnes du foyer (détailler pour chaque personne) :

En activité : Salarié Indépendant

Retraité : Nom de la caisse principale Nom de la caisse complémentaire

Autre :

Disposez-vous d'une mutuelle : oui non si oui, nom de la mutuelle

Êtes-vous :

Bénéficiaire APA Bénéficiaire PCH si APA ou PCH, GIR N° de dossier :

Carte d'invalidité Allocataire CAF si oui, n° matricule :

MTP (Majoration Tierce Personne) AAH (Allocation pour Adulte handicapé)

AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ACTP (Allocation Compensatrice Tierce Personne)

Avez-vous besoin de l'aide d'une tierce personne pour réaliser certains gestes : oui non

Prêt à Taux Zéro (« PTZ ») dans les 5 dernière années : oui non

La personne a déjà un dossier auprès de : PACT Yvelines / SOLIHA Yvelines Essonne l'Agence Autonomy

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADAPTATION DU LOGEMENT

LE LOGEMENT

Maison individuelle Appartement Autre :

Année de construction : Nombre de Pièces : Surface :

Niveau de confort général ressenti dans le logement : 1 (mini) 2 3 4 5 (maxi)

STATUT D'OCCUPATION

Propriétaire occupant(e) Date d'acquisition :

Locataire : parc privé parc social Nom du bailleur :

Hébergé(e) : par un locataire par un propriétaire

Le propriétaire du logement a-t-il déjà donné son accord de principe concernant des adaptations : oui non

La demande concerne la résidence principale : oui non

MOTIF DE LA DEMANDE

Problématiques rencontrées :

La personne a-t-elle déjà chuté dans son domicile : oui non si oui, dans quelle pièce :

Les besoins concernant : Aides techniques Aides Domotique Travaux d'adaptation du logement
(petits équipements) (automatisation équipements)

Nature des travaux demandés par la personne :

Adaptation de la salle de bains et des sanitaires :

Douche Lavabo/vasque WC Salle de bains complète

Circulation intérieure :

Accès à l'étage Passage de portes Passage de seuils Mains courantes / Barres d'appui Autre :

Aménagement de pièce :

Chambre Cuisine Séjour Autre :

Accessibilité extérieure :

Cheminement extérieur Passage de marches Mains courantes / Barres d'appui

Porte d'entrée Garage Stationnement Autre :

Sécurité / Utilisation des ouvertures

Eclairage Fenêtres Volets Autre :

Ne sait pas / souhaite bénéficier d'une évaluation à domicile

NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITE

Réalisation d'un diagnostic Assistance administrative Accompagnement / Travaux

Si vous disposez déjà des pièces suivantes, merci de les joindre à votre dossier :

Argumentaire d'un autre ergothérapeute Devis

Informations complémentaires / contraintes concernant visite à domicile :

Information sur le traitement des données personnelles à destination du demandeur d'adaptation du logement

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'adaptation de votre logement auprès de l'Agence Autonomy. Dans le cadre de cette demande, l'Agence Autonomy a besoin de votre accord pour transmettre aux différents prestataires partenaires (évaluateurs, financeurs et professionnels du bâtiment) des données et pièces de votre dossier.

Pour la réalisation des diagnostics habitats, l'Agence Autonomy sous-traite l'évaluation et les préconisations pour l'adaptation du logement, à l'un des prestataires mentionnés sur la liste que vous pourrez trouver à partir du lien suivant : agence-autonomy.fr/favoriser-un-habitat-adapté-et-inclusif. Afin que le prestataire missionné dispose des éléments nécessaires à la réalisation de cette visite à domicile, nous avons besoin de votre accord pour leur transmettre les données suivantes :

- Nom, prénom, coordonnées téléphoniques, adresses mail et postale de l'utilisateur
- Contact d'un proche avec son téléphone et son mail
- Bénéficiaire d'aides sociales (APA, PCH, AAH, ACTP, AEEH, MTP, titulaire d'une carte d'invalidité, allocataire de la CAF)
- Caractéristiques de la demande
- Caractéristiques du logement

A la suite de votre accord, nous transmettrons ces données au sous-traitant du pôle Habitat qui prendra directement contact avec vous pour vous proposer une visite à votre domicile.

Pour la réalisation de devis, l'Agence Autonomy vous accompagne dans vos démarches de recherches de prestataires en vous fournissant une liste d'entreprises référencées que vous pourrez trouver à partir du lien suivant : agence-autonomy.fr/favoriser-un-habitat-adapté-et-inclusif. Lors de cette accompagnement l'Agence Autonomy peut être amenée, avec votre accord, à transmettre aux prestataires de votre choix les données et documents suivants :

- Nom, prénom, coordonnées téléphoniques, adresses mail et postale de l'utilisateur
- Contact d'un proche avec son téléphone et son mail
- Caractéristiques de la demande
- Caractéristiques du logement
- Partie préconisation du compte rendu du diagnostic ergothérapeute

Pour l'accompagnement à la recherche d'aides financières, l'Agence Autonomy instruit les demandes auprès des organismes partenaires identifiés sur la liste que vous pourrez trouver à partir du lien suivant : agence-autonomy.fr/favoriser-un-habitat-adapté-et-inclusif. Dans le cadre de l'instruction de ces dossiers, avec votre accord, les données et documents suivants peuvent être communiqués :

- Nom, prénom, coordonnées téléphoniques, adresses mail et postale de l'utilisateur
- Contact d'un proche avec son téléphone et son mail
- Bénéficiaire d'aides sociales (APA, PCH, AAH, ACTP, AEEH, MTP, titulaire d'une carte d'invalidité, allocataire de la CAF)
- Caractéristiques de la demande
- Caractéristiques du logement
- Partie préconisation du compte rendu du diagnostic ergothérapeute
- Avis d'imposition
- Compte rendu de l'ergothérapeute
- Pièce d'identité
- Livret de famille

Conformément à la législation en vigueur, la transmission de données sans votre accord est interdite.

Veuillez noter que vous ne devez pas débiter les travaux sans accord de l'Agence Autonomy. L'accord est donné soit par autorisation spécifique de démarrage des travaux de l'Agence Autonomy soit par réception/signature du plan de financement prévisionnel avec les accords de financement des organismes financeurs. Si vous démarrez les travaux avant, vous ne pourrez pas bénéficier des financements demandés, hors demande PCH/Fond Départemental de Compensation du Handicap.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

COUPON REPONSE A DESTINATION DE L'AGENCE AUTONOMY (à renvoyer par mail ou adresse postale)**Mentions d'information RGPD (règlement général de protection des données)****Information sur le responsable de traitement**

Le traitement de la demande d'aménagement du logement est mis en œuvre par le Département des Yvelines.

Information sur la base juridique du traitement/de la collecte de données

Vos données sont collectées dans le cadre de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 portant égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées sur l'intérêt légitime du cadre légal.

Vos coordonnées sont également collectées dans le cadre du Code de l'action sociale et des familles : articles L134-1 et suiv., L231-19, L232-1 à L232-10, L232-15, L232-25, L245-9, R314-158, R232-1, R232-4, R232-5, R232-6, R232-7, R232-9, R232-10, R232-11, R232-12, R232-13, R232-16, R232-17, R232-18, R232-19, R232-23, R232-27, R232-28, R232-29, R232-61, D232-31.

Information sur les données à fournir obligatoirement en raison d'un contrat/obligation légale et conséquences en cas de non-fourniture

Ces données sont nécessaires à l'exécution du traitement de la demande déposée.

Obligation de fourniture des informations, ainsi que les conséquences éventuelles de leur non-fourniture.

Les données indiquées par astérisque sont nécessaires à l'instruction et à l'évaluation de la demande. La non-fourniture de ces informations peut affecter la qualité du traitement de la demande.

Information sur la durée de conservation et les éventuels destinataires

Vos données sont conservées pendant une durée de conservation légale conformément aux droits en vigueur et sont réservées à l'usage du traitement de la demande de personnes en situation de handicap. Elles ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires légaux mentionnés sur la fiche de traitement RGPD.

Comment vous pouvez exercer vos droits ?

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données.

Information sur le DPO nommé auprès de la CNIL

Le Délégué à la Protection des Données du département nommé auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) peut être contacté à l'adresse email suivante : dpo@yvelines.fr, dpomdp@yvelines.fr ou donneespersonnelles@agence-autonomy.fr; ou par courrier à Délégué à la Protection des données, Hôtel du Département, 2, place André Mignot, 78 012 VERSAILLES

cedex, pour toutes informations relatives à la protection de vos données.

Information sur la possibilité d'introduire une requête auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

NOM :

PRENOM :

Date :

 J'autorise Je n'autorise pas

L'Agence Autonomy à transmettre ces informations aux prestataires réalisant le diagnostic Habitat et/ou aux prestataires réalisant les travaux, ainsi qu'aux organismes susceptibles de concourir au financement de mon projet de travaux

Envoi du coupon réponse à l'Agence Autonomy par voie postale : 17 rue Albert Thomas 78130 Les Mureaux

Par voie électronique : habitat@agence-autonomy.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT - HABITAT AGENCE AUTONOMY - ADAPTATION DU LOGEMENT

Aide à la complétude de la demande

Contact Allô Autonomie 0 801 801 100

Horaires : Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30 (hors jours fériés)

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Fiche de renseignements Agence Autonomy (ci-dessus)
- Formulaire de consentement (ci-dessus)
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille ou de la carte d'identité si le demandeur est célibataire sans enfant ;
- En cas de régime de protection juridique, fournir une photocopie du jugement de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice ;
- Photocopie des derniers avis d'imposition pour l'ensemble des personnes occupant le logement, copie de toutes les pages recto-verso
- Un Relevé d'identité (RIB)

Pour les personnes propriétaires de leur logement :

- Photocopie de l'acte de vente ou attestation notariée de propriété (couverture + les 5 premières pages).
- Si l'année de construction n'est pas indiquée sur l'acte, joindre attestation de la Mairie et/ou certificat de conformité.

Pour les personnes locataires :

- Photocopie de la dernière quittance de loyer ;
- Accord écrit et signé de votre propriétaire autorisant les travaux.

Pour les personnes retraitées :

- Photocopie(s) des justificatifs ou des courriers des caisses de retraite principale(s) et complémentaire(s) indiquant le montant à déclarer à l'administration fiscale ;
- Pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) : copie de la notification d'accord ;
- En cas de demande d'APA rejetée : copie de la notification de rejet.

Pour les personnes handicapées :

- Photocopie de la carte d'invalidité ;
- Certificat médical attestant que l'état de santé du demandeur nécessite la réalisation de travaux ;
- Pour les bénéficiaires de la Prestation Compensatoire du Handicap (P.C.H) : notification d'accord.

Autres pièces éventuelles à fournir selon droits ouverts en cours :

- Prestation spécifique dépendance (PSD) ;
- ACTP (Allocation Compensatrice pour Tierce Personne) / MTP (Majoration pour Tierce Personne) ;
- AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) / AAH (Allocation pour l'Adulte Handicapé) ;
- Décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Envoi de l'ensemble des pièces :

par mail : habitat@agence-autonomy.fr

Ou par voie postale : 17 rue Albert Thomas 78130 Les Mureaux